



**Nicolas HULOT, ministre d'État, ministre
de la Transition écologique et solidaire**

Paris, le mardi 19 septembre 2017

Note aux rédactions

Le 20 septembre, c'est la Journée nationale de la qualité de l'air !

Créée en 2015, la Journée nationale de la qualité de l'air a pour objectif de sensibiliser et de mobiliser les citoyens autour de l'importance de respirer un air de bonne qualité. Collectivités, entreprises, associations, écoles, citoyens sont donc invités à organiser et à participer à des événements qui pourront montrer les bonnes pratiques pour lutter contre la pollution de l'air.

La pollution atmosphérique est la 3^e cause de mortalité, après le tabac et l'alcool, responsable chaque année de 48 000 décès prématurés en France. L'objectif de cette journée est donc de sensibiliser et d'impliquer, en dehors des épisodes de pollution, tous les acteurs en faveur de la qualité de l'air - intérieur et extérieur- et de mettre en avant les bonnes pratiques.

Conférences, portes ouvertes, expositions, expérimentations, jeux... Pour cette troisième édition de la Journée nationale de la qualité de l'air, mercredi 20 septembre 2017, plus de 120 projets sont à découvrir partout en France, pour mieux respirer au quotidien.

- Pour consulter les initiatives près de chez vous lors de cette journée, cliquez [ici](#) ;
- Vous avez une activité, un projet ou un événement qui valorise les bonnes pratiques en faveur de la qualité de l'air, faites-le connaître en l'inscrivant [sur notre plateforme](#). Les événements ayant lieu entre le 16 et le 24 septembre peuvent être enregistrés.

Retrouvez la note aux rédactions en ligne

Contact presse : 01 40 81 78 31
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)